



## COMITÉ EXÉCUTIF

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares, tenue le 13 janvier 2020, à 18 h 30, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Le président :          | Monsieur Michel Forget   |
| La vice-présidente :    | Madame France Trudel Lanoue  |
| Les commissaires :      | Madame Louise Bélanger<br>Madame Diane Dubeau Bélanger<br>Monsieur Jacques Girardin<br>Madame Lorraine Wolfe |
| La commissaire-parent : | Madame Annie Martin  |

### **PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE**

|                                   |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| La directrice générale adjointe : | Madame Pascale Damato         |
| Le directeur général adjoint :    | Monsieur François Morin       |
| La secrétaire générale :          | Madame Marie-Élène Laperrière |
| Était absente :                   | Madame Nancy Lapointe         |

### **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « Votre mandat de commissaire vous amène à poser des gestes concrets pour le milieu de l'éducation. Chaque réunion relève donc d'une grande importance pour assurer une qualité de service supérieure à la population. Merci d'assumer vos fonctions avec sérieux, discernement et ouverture. Bonne séance à tous! »

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020**

C.E.-085-200113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :  
D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019**

C.E.-086-200113 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019.

### **3. RÉSILIATION D'ENGAGEMENT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT**

#### **DEMANDE DE HUIS CLOS**

C.E.-087-200113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :  
QUE le comité exécutif siège à huis clos. Il est 18 h 32.

## LEVÉE DU HUIS CLOS

C.E.-088-200113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :  
QUE le huis clos soit levé. Il est 20 h 02.

Madame Annie Martin prend son siège. Il est 20 h 02.

CONSIDÉRANT l'exposé des motifs apparaissant à l'avis d'intention transmise à la personne concernée et au syndicat;

CONSIDÉRANT les faits et gestes mettant en cause la personne portant le numéro de matricule 842009984;

CONSIDÉRANT que chacun des faits et des gestes est grave et remet indéniablement en cause le lien de confiance nécessaire au maintien de l'engagement de la personne portant le numéro de matricule 842009984 à la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'attitude incompatible avec son rôle et ses responsabilités de personnel enseignant et membre du personnel de la Commission scolaire des Samares;

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS;

C.E.-089-200113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Girardin et résolu :

QUE l'engagement de la personne portant le numéro de matricule 842009984 soit résilié à la Commission scolaire des Samares, et ce, pour inconduite, immoralité et négligence à remplir ses devoirs;

QUE la direction du Service des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Le vote est demandé par madame Diane Dubeau Bélanger :

|              |   |
|--------------|---|
| Pour :       | 6 |
| Contre :     | 0 |
| Abstention : | 1 |

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. CALENDRIERS SCOLAIRES DU SECTEUR DES ADULTES – ANNÉE 2020-2021 (ANNEXE 4)**

CONSIDÉRANT le dépôt, pour consultation, des projets de calendriers scolaires du secteur des adultes (FGA et FP) – Année 2020-2021 aux différentes instances;

CONSIDÉRANT le résultat des consultations;

C.E.-090-200113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

D'ADOPTER les calendriers scolaires du secteur des adultes (FGA et FP), pour l'année 2020-2021, tels que déposés.

#### **5. CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDITEURS EXTERNES (ANNEXE 5)**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé par la Commission scolaire des Samares pour le choix du fournisseur pour les services professionnels d'auditeurs externes;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres mentionné précédemment est fondé sur le mode d'adjudication du prix ajusté le plus bas;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le comité de sélection et par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission retenue est conforme et a obtenu la note de passage et le prix ajusté le plus bas;

C.E.-091-200113 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

DE RETENIR la soumission de l'entreprise « Mallette S.E.N.C.R.L. » (Québec) pour les services professionnels d'auditeurs externes pour une période de trois (3) ans (28 janvier 2020 au 31 janvier 2023) avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune, et ce, aux mêmes termes et conditions que le contrat initialement conclu;

DE DÉLÉGUER à la Direction générale la signature de l'annexe 2 « Fiche d'autorisation du dirigeant de l'organisme » en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*;

DE DÉLÉGUER à la Direction générale la signature de l'annexe 2 « Fiche d'autorisation du dirigeant de l'organisme » en vertu de l'article 46 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*;

DE DÉLÉGUER à la Direction générale la signature de l'annexe 2 « Fiche d'autorisation du dirigeant de l'organisme » en vertu de l'article 46(1) du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet.

## **6. DEMANDES DE REPRÉSENTATION (ANNEXE 6)**

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.-128-150427 du conseil des commissaires adoptant les balises de sélection et de gestion des activités de représentation de la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-092-200113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 31 : Dîner de l'Alliance des Chambres de commerce de Lanaudière

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-093-200113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Girardin et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 32 : Dîner mensuel de la Chambre de commerce du Grand Joliette

## **7. APPROBATION DES FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT la vérification des frais de séjour et de déplacement faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

C.E.-094-200113 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

D'APPROUVER le remboursement des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale pour la période réclamée.

### **SUJETS POUR INFORMATION**

- Suivi budgétaire des frais de représentation
- Frais de séjour et de déplacement du Président

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

C.E.-095-200113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 20 h 25.

---

**Michel Forget**  
Président

---

**Marie-Élène Laperrière**  
Secrétaire générale